

Lautier, Etienne. - Dissertation sur la morsure de la vipère et celle des animaux enragés, présentée et soutenue à l'Ecole spéciale de médecine de Strasbourg, le 20 fructidor an XI ...

1803.

Strasbourg : imp. Levrault

Cote : Str an XI 1803 t. 5 n. 5



DISSERTATION
SUR LA
MORSURE DE LA VIPÈRE
ET CELLE
DES ANIMAUX ENRAGÉS,

*Présentée et soutenue à l'École spéciale de médecine
de Strasbourg, le 19 Fructidor an XI, à trois
heures après midi;*

PAR ÉTIENNE LAUTIER;

NATIF DE MONTDRAGONS, DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE;

Chirurgien en chef de l'hospice de la Quarantaine à Lyon.

STRASBOURG,

DE L'IMPRIMERIE DE LEVRAULT, RUE DES JUIFS, N.º 33.

AN XI (1803).

DISSERTATION

MORSURE DE LA VIPERE

ET CELLE

DES ANIMAUX ENRAGES



PAR

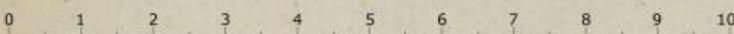
DE MONTPELLIER

Chirurgien en chef de l'Hospice de la Quarantaine à Lyon

STRASBOURG

IMPRIMERIE DE LEVRAULT, RUE DES JUIFS, N. 33.

AN X (1803)



*A MM. les Administrateurs de l'hospice
de la Quarantaine:*

MESSIEURS

BUREAU - PUZY, Préfet du département
du Rhône;

DECHARPIEUX, ROUGNARD, DE SENNEVILLE,
DASSAC, DUPRÉ, LA VERPILLIAIRE, DE LEUZE,
CHAPET-VENGEL.



*EN vous dédiant cette dissertation, je n'ai suivi que l'impulsion
de mon cœur. Je vous prie de considérer cet hommage comme
un témoignage d'attachement à un hospice que vous avez régé-
néré par vos soins et votre lumineuse philanthropie.*

*J'aurais désiré que l'ouvrage fût plus digne de vous être offert,
mais il vous sera néanmoins un sûr garant du zèle que je mettrai
à vous seconder dans vos utiles travaux.*

LAUTIER.

MESSIEURS
Professeurs de l'École de médecine de Strasbourg :

MM. TOURDES. , président.

ROCHARD,
TINCHANT,
BÉROT,
COZE,
FLAMANT, } examinateurs.

CAILLIOT.
GERBOIN.
LAUTH.
MACQUART.
MASUYER.
MEUNIER.
NOEL.
THIBAUD.

L'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

SUR LA MORSURE DE LA VIPÈRE ET CELLE DES ANIMAUX ENRAGÉS.



Sur la morsure de la vipère.

BEAUCOUP d'animaux ont, dans leur état naturel, une humeur qui, lorsqu'elle est introduite, même en petite quantité, dans la plaie faite à un autre animal, produit sur le champ la mort, ou met la vie dans le plus grand danger. L'humeur que ces animaux répandent, doit donc être comptée parmi les poisons les plus actifs. Plusieurs espèces de serpens, surtout ceux du genre des couleuvres et des serpens à sonnettes, sont connues pour être très-venimeuses. La nature du poison de chacun de ces animaux n'est pas encore connue; nous avons seulement sur le venin de la vipère des observations et des expériences extrêmement précieuses, et qui ont été faites en Italie par le célèbre naturaliste F. FONTANA.¹

La vipère, *Coluber Berus*, L., a de chaque côté de la partie antérieure et supérieure de la tête, un os mobile, qui fait partie de la mâchoire supérieure : chacun de ces deux os a deux alvéoles à côté l'une de l'autre, qui reçoivent les dents canines, qu'on y trouve quelquefois au nombre de quatre, plus rarement de trois, et le plus souvent de deux. Les dents, qui ont ordinairement trois lignes de longueur, sont renfermées dans une gaine qui les couvre de tous côtés, et qui, composée de fibres très-fortes et d'un tissu cellulaire dense, paraît être

¹ Les auteurs qui ont écrit sur la vipère sont en assez grand nombre. En voici les principaux, avec l'indication de leurs ouvrages : F. REDI, *Osservazioni intorno alle vipere*; Firenze 1664. MOYSE CHARAS, *Expériences sur la vipère*; Paris 1669. F. REDI, *Lettera sopra alcune opposizioni fatte alle sue osservazioni*; Firenze 1670. MOYSE CHARAS, *Suite de nouvelles expériences sur la vipère*; Paris 1672. BOURDELOT, *Observations sur la vipère*, Paris 1760. RICH. MEAD, *Mechanica expositio venenorum*; Gœtting. 1749. FELIX FONTANA, *Traité sur le venin de la vipère*, etc. Florence 1781. C'est dans ce dernier ouvrage, le plus complet qu'on ait sur le poison de la vipère, que j'ai puisé la plupart des matériaux que renferme la première partie de ma dissertation.

une continuation de la membrane qui revêt les os du palais. Chaque dent est recourbée en manière d'une corne, et se termine en une pointe très-acérée ; outre cela, elle est creuse dans toute sa longueur, et renferme un canal qui s'ouvre vers sa pointe par un orifice elliptique très-petit.

Lorsque la vipère mord, il s'écoule par ce canal une humeur jaunâtre et gluante. Cette humeur ne provient pas de la gaine qui entoure les dents, comme l'avait pensé REDI ; elle n'est pas non plus la salive de cet animal, comme l'avaient cru d'autres écrivains. FONTANA a fait les expériences les plus concluantes à ce sujet, et il a prouvé que la salive et les autres humeurs de la gueule de la vipère, même de celle qui est irritée jusqu'à la fureur, ne sont point un poison, en sorte qu'étant introduites dans une plaie, elles ne sont jamais nuisibles. Par ces mêmes expériences cet auteur a démontré, 1.^o que l'humeur jaune qui sort de la dent, même lorsque la vipère n'est pas irritée, donne la mort ; 2.^o que la vipère ne tue jamais, lors même qu'elle est en colère, si elle n'a point de cette humeur jaune : d'où il suit naturellement que cette humeur est le véritable poison de cet animal. Quant à la source de ce liquide, FONTANA a trouvé qu'elle provenait d'une vésicule glanduleuse, située des deux côtés de la voûte palatine. Un canal partant de cette vésicule, sert à conduire le venin dans l'intérieur des dents canines. Par l'action des muscles voisins, la vésicule est comprimée, et le poison est de cette manière expulsé.

L'humeur jaune dont nous venons de parler, n'est pas acide, comme le pensait MEAD, attendu qu'elle ne rougit pas le sirop de violettes, ni la teinture de tournesol. Elle n'est pas non plus alcaline, parce qu'elle ne verdit pas le sirop de violettes, et ne neutralise pas les acides. Elle n'a point de saveur déterminée ; seulement, lorsqu'elle est desséchée et réduite en poudre, elle laisse sur la langue une impression comme si on avait goûté quelque chose d'astringent. Appliquée aux yeux, elle ne cause ni douleur ni inflammation. Les chiens la lèchent avec le plus grand plaisir, et jamais on ne trouve que leur langue en est affectée. Introduite dans une plaie récente, elle ne cause point de douleur ni de sensation désagréable ; elle ne contient donc, en au-

cune manière, les sels âcres, caustiques et mordans que MEAD prétendait y exister, et par lesquels il voulait expliquer son action. Mise dans l'eau, elle tombe sur le champ au fond, comme certaines huiles pesantes, tirées des végétaux : ses parties conservent dans l'eau, pendant quelque temps, leur viscosité et leur première couleur, mais elles finissent par s'y dissoudre complètement. Desséchée, elle acquiert une ténacité considérable avant que de se durcir ; mais elle conserve dans cet état, pendant plusieurs mois, sa qualité pernicieuse. Exposée à l'action du charbon ardent, elle se consume sans s'enflammer. L'esprit de vin, les huiles grasses et éthérées ne dissolvent point cette humeur lorsqu'elle est desséchée ; elle n'est pas coagulable par les acides. Soumise à la distillation, on en retire du gaz hydrogène carboné.

Le venin de la vipère n'est pas un poison pour tous les animaux. Il n'en est point pour ceux de son espèce ; il est une humeur douce et innocente pour les sangsues, les limaçons, l'aspic, la couleuvre, la tortue de mer : mais les animaux à sang chaud en périssent tous. FONTANA prétend avoir observé que ceux de ces animaux dont l'action du cœur est très-vive, meurent aussi plus promptement que les autres. Suivant les expériences de ce célèbre naturaliste, $\frac{1}{1000}$ de grain du venin, introduit immédiatement dans un muscle par le moyen d'une incision, est une quantité suffisante pour tuer un moineau. D'après ceci, et en s'appuyant du calcul, on peut, en supposant qu'une vipère d'une grosseur médiocre contienne dans ses vésicules deux grains de poids de venin, admettre qu'il faudra le venin de six vipères pour tuer un bœuf, et presque celui de deux pour faire périr un homme : mais si on fait attention qu'une vipère qui mord n'épuise pas tout son venin, on ne trouvera pas tout-à-fait invraisemblable, suivant FONTANA, qu'il faudra peut-être vingt vipères pour tuer un bœuf, et cinq ou six pour faire mourir un homme.

Voici quels sont les accidens qui ont lieu après qu'un homme a été mordu par une vipère. Les lèvres de la plaie sont en peu de temps dures, gonflées et tendues ; le pouls devient petit, inégal et intermittent ; le malade a de fréquentes syncopes ; il délire. Après quelque temps la partie qui a été mordue perd sa sensibilité et tombe en para-

lysie ; la plaie devient noire , et quelquefois gangrénée. Lorsque la maladie ne se termine pas par la mort, il reste quelquefois une paralysie de la partie blessée, et une jaunisse habituelle. On a observé que les premiers accidens arrivent vingt secondes après que la morsure a été faite.

Comment le venin de la vipère produit-il la mort des animaux ? Telle est la question dont la solution a occupé les différens auteurs.

On avait cru que le venin, en entrant dans le sang, y causait une coagulation universelle, comme le font les acides qu'on y introduit par l'ouverture d'une veine. Mais, cette assertion n'ayant pas été confirmée par l'expérience, on avait soutenu le contraire, et on pensait que l'action du poison consistait à produire une dissolution totale dans les humeurs. Cependant cette dernière opinion est encore plus gratuite que la première. D'autres ont cru que ce venin tuait en excitant une inflammation universelle : mais comment imaginer que cette inflammation puisse naître et donner la mort dans un temps aussi court ? d'ailleurs les animaux qui sont mordus meurent sans fièvre ; on n'a pas même rencontré des traces d'inflammation dans leurs cadavres. Les disciples de F. HOFFMANN prétendent que ce poison excite un spasme universel dans la machine : mais il est très-certain que ce spasme n'existe pas dans tous les animaux qui meurent de ce poison ; on trouve, au contraire, que tous périssent plutôt dans l'atonie et la résolution générale, que dans la rigidité et la contraction de leurs membres. MEAD, partant de l'existence des sels caustiques dans ce poison, a bâti sur ce fondement sa théorie sur les effets de ce venin. Il s'attache à démontrer que ces sels décomposent les globules du sang, et détruisent sa constitution ; et comme il est difficile de comprendre comment ces sels peuvent, en aussi peu de temps, corrompre toute la masse sanguine, il dit qu'une fois que le venin est fixé dans la plaie, il en sort aussitôt un fluide très-subtil et très-élastique, qui dans un instant étend son action, et porte la décomposition sur toutes les parties du sang. On peut opposer à cette doctrine les expériences de FONTANA, par lesquelles il est prouvé d'une manière péremptoire, que ces prétendus sels n'existent pas dans le venin de la vipère, non plus que ces petits ballons de sang remplis d'un air élastique. Cependant les sels acides de

MEAD, et les sels neutres, âcres et rongeurs, du même auteur, ont été métamorphosés par la brillante imagination de BUFFON en molécules organiques. Ce célèbre naturaliste soutient que l'activité du venin de la vipère, ainsi que des autres poisons actifs, dépend de ces animaux microscopiques qu'on découvre dans les infusions des substances végétales et animales, et qu'il croit de simples molécules organiques. Mais FONTANA s'est assuré par les expériences les plus scrupuleusement faites, et en se servant des plus forts microscopes, que, ni dans le venin de la vipère, ni dans les autres poisons, soit du règne animal, soit du règne végétal, et bien moins encore dans ceux du règne minéral, il n'existe rien qui ressemble à des animalcules infusoires. D'après cet auteur, il est plus probable que le venin de la vipère tue en détruisant subitement l'irritabilité : voici sur quoi cette opinion est fondée. Peu de temps après que des grenouilles ont été mordues, on reconnaît évidemment qu'elles perdent la force de leurs muscles et le mouvement de leurs extrémités ; elles deviennent ensuite immobiles et paralytiques de tout le corps, et passent de cet état très-promptement à la mort. En irritant leurs muscles ou leurs nerfs par les stimulus les plus actifs, on n'y produit aucun mouvement ; la mort paraît avoir frappé en même temps toutes les parties, en sorte que nulle part il ne reste un vestige de vie : seulement le cœur continue de se mouvoir avec langueur, et ses oreillettes sont gonflées et obscurcies par le sang qui les surcharge. D'un autre côté, on a vu des hommes qui, ayant été mordus par une vipère, ont resté, pendant toute leur vie, paralytiques de quelque partie de leur corps. FONTANA rapporte l'exemple d'une femme de Toscane, qu'une vipère avait mordue au petit doigt de la main, et qui, après bien des accidens, était devenue paralytique de toute la moitié de son corps du côté droit, sans avoir jamais pu en guérir. Enfin, on observe que les animaux morts de la morsure de la vipère, entrent promptement en putréfaction. De tout ceci on peut conclure que la fibre élémentaire est attaquée jusque dans ses principes, et que ceux-ci, en se désunissant, entraînent la perte des propriétés vitales qui leur appartiennent.

Il paraît résulter des expériences chimiques qui ont été faites par

FONTANA, que le venin de la vipère est une véritable gomme, ou qu'elle a du moins les caractères et toutes les propriétés de cette dernière substance. Mais, quoiqu'il soit reconnu que ce venin soit une gomme, on ne conçoit pas pour cela comment il est venin, puisque c'est une vérité connue que les gommes ne le sont pas, et qu'on peut les employer impunément. Il faut donc croire que cette gomme n'est proprement que le véhicule du poison, et que celui-ci y est en si petite quantité qu'il n'altère en rien les propriétés ordinaires de la gomme. Ainsi les substances les plus actives sont rendues telles par des quantités inappréciables de matière.

On a recommandé contre la morsure de la vipère un grand nombre de médicamens, tant internes qu'externes. MEAD, JUSSIEU et SAGE ont préconisé l'alcali volatil comme le véritable antidote de ce venin : mais ce remède doit sa célébrité à l'opinion que l'on avait sur la nature acide de ce poison. Les expériences de FONTANA nous ont appris, au surplus, que ce médicament est tout-à-fait inutile, soit qu'il soit pris intérieurement, soit qu'on l'ait appliqué à l'extérieur. Les cantharides, dont on avait encore vanté l'efficacité, ont disposé la plaie plus promptement à la gangrène, suivant l'observation de FONTANA. L'emploi du quinquina n'a été suivi d'aucun avantage réel et constant. Les scarifications et le cautère actuel ont été employés sans succès. La thériaque, généralement vantée par les auteurs anciens, n'a diminué en rien la maladie. La graisse de vipère, réputée un vrai spécifique contre la morsure de cet animal, a perdu sa réputation. L'application des sangsues, et le sucement des parties mordues, n'ont pas pu sauver de la mort les animaux sur lesquels on avait tenté ces opérations. La méthode que KEMPFER a suivie dans les cas de morsures faites par des serpens venimeux, peut être employée avec avantage dans les plaies faites par la vipère. Elle consiste à appliquer une ligature tout au-dessus de l'endroit mordu, et à donner des sudorifiques pendant le cours de la maladie. Cependant, d'après les expériences que FONTANA a faites sur les animaux, la ligature serait quelquefois un moyen infidèle. Le remède qui réussit le mieux, suivant ce dernier auteur, est l'alcali fixe caustique, appliqué extérieurement sur la plaie. Il est probable que d'autres escarotiques, tels que l'huile

de vitriol, le beurre d'antimoine, etc., peuvent être employés avec le même succès.

FONTANA ne craint pas d'avancer que la morsure de la vipère n'est pas absolument mortelle pour l'homme, et que c'est à tort que l'on a regardé la maladie produite par ce venin comme une des plus dangereuses, et dont on ne pourrait pas échapper. Ce qui le fortifie dans son opinion, c'est l'emploi d'un grand nombre de remèdes de qualités différentes et souvent opposées. C'est ainsi, dit-il, que quelques personnes ont été guéries avec la thériaque seule, prise intérieurement ou appliquée à la partie ; d'autres, avec l'huile commune ; d'autres, avec des échauffans, comme les liqueurs les plus fortes ; d'autres, au contraire, avec des rafraîchissans. Or, si une maladie cède à tous les remèdes, même à ceux qui sont opposés entr'eux, il faut, suivant FONTANA, que cette maladie ne soit jamais dangereuse. Cette conséquence ne me paraît pas extrêmement juste. En effet, il y a beaucoup de maladies qui sont très-dangereuses par elles-mêmes, et qui pourtant ont déjà été guéries par les méthodes les plus opposées. Il est toujours incontestable que le venin de la vipère exerce sur l'homme une action très-délétère, et qui serait susceptible de le faire périr s'il avait le malheur d'être attaqué par un grand nombre de ces animaux à la fois.

Sur la morsure des animaux enragés.

De toutes les plaies empoisonnées la plus fréquente dans nos climats et la plus dangereuse est celle qui est causée par la morsure d'un animal enragé. Cette morsure entraîne ordinairement un accident particulier, qui est l'horreur pour toutes les substances liquides, ou l'*hydrophobie*. Les animaux qui donnent communément cette maladie par leur morsure, sont les chiens, les chats, les loups, les mulets, les bœufs, etc. On prétend cependant que tout animal est susceptible de la communiquer dès qu'il est fortement irrité.

Le virus qui produit l'hydrophobie a son siège dans la salive de l'animal enragé. Il peut être communiqué au corps humain de différentes manières : le plus ordinairement cette communication se fait par le moyen d'une plaie ; cependant on l'a vue aussi se faire par le

moyen d'un simple baiser. Si, par conséquent, on prenait par la bouche un corps imprégné de la salive d'un animal enragé, on courrait également risque de contracter la maladie. On prétend aussi que celle-ci peut avoir son siège dans d'autres humeurs. C'est ainsi qu'on cite l'exemple d'une femme à qui son mari avait donné la rage par la seule voie du coït. On rapporte de même qu'un jeune homme l'a gagnée pour s'être blessé d'une épée avec laquelle on avait percé un animal enragé. Cependant, dans la plupart des cas, le virus n'exerce sa contagion que lorsqu'il est porté sur un endroit blessé, ou qui soit couvert d'un épiderme très-fin. Au reste, plusieurs exemples prouvent qu'il peut garder pendant très-long-temps sa première activité.

Dans quelques sujets la maladie se déclare plus tôt, dans d'autres plus tard : on l'a vue déjà avoir lieu dans l'intervalle de cinq jours après la morsure ; d'autres fois on ne l'a vue se manifester qu'au bout de dix-neuf mois. ¹ Cependant l'époque la plus ordinaire de son invasion est à peu près le quarantième jour. Peut-être les progrès plus ou moins rapides de la maladie dépendent-ils d'un degré plus ou moins fort de rage de l'animal qui a mordu, ou de l'état de la saison, ou enfin de la constitution individuelle du malade. On prétend avoir observé que dans des personnes d'un tempérament colérique la maladie se développe plus facilement que dans les sujets flegmatiques. On croit aussi avoir remarqué que la rage se manifeste d'autant plus promptement que le virus a été porté immédiatement dans le système salivaire.

✕ L'hydrophobie se déclare quelquefois sans accidens précurseurs ; d'autres fois, et le plus ordinairement, elle s'annonce par différens symptômes. Par rapport à cette circonstance on peut lui assigner deux périodes ; celle de la *mélancolie*, et celle de la *rage*. Relativement à la première période on observe que la plaie, lorsqu'elle était déjà guérie, se rouvre ; qu'elle s'enflamme de nouveau ; que le malade devient triste, inquiet, craintif ; qu'il rêve beaucoup pendant le sommeil, et qu'il cherche la solitude. La seconde période commence par l'hydrophobie ; les malades montrent alors la plus grande aversion pour l'eau, pour les liquides

¹ *Transactions philosophiques de Londres* ; Vol. XI, p. 5.

de toute nature, et même pour l'air, les vents, les flots de la mer, le bruit des rivières, les glaces des miroirs, les couleurs blanches, et tout ce qui peut faire naître l'idée de l'eau. Lorsqu'on leur présente quelques boissons, et qu'on les force d'en prendre, ils entrent dans des convulsions terribles; le seul nom de l'eau ou de l'animal qui les a mordus, les jette dans ces accidens : ils tombent alors sur ceux qui les approchent, leur crachent au visage, les mordent et les déchirent à la manière des bêtes féroces. Ils écument, tirent la langue et jettent beaucoup de salive; leur visage est rouge, leurs yeux sont étincelans et égarés : comme ils ne peuvent pas avaler leur propre salive, ils ont la bouche extrêmement sèche. Beaucoup de ces malheureux ont des convulsions terribles, des délires furieux avec fièvre; cependant on en rencontre aussi d'autres qui, pendant tout le cours de la maladie, sont dans un parfait état d'apyrexie.

La rage paraît être une maladie essentiellement spasmodique ou nerveuse, décidée par le violent stimulus qui a été porté dans la plaie avec la salive de l'animal. Le virus peut séjourner long-temps dans la plaie; la maladie peut être seulement locale, et tous les accidens n'être déterminés que sympathiquement. C'est ce qui est prouvé par une foule de faits où des malades ont été parfaitement guéris par le seul traitement local. Cependant on ne saurait douter, d'un autre côté, qu'à la longue toute la masse sanguine ne soit infectée du virus, attendu que la salive, et d'autres humeurs des malades atteints d'hydrophobie, sont en état de communiquer la maladie.

Comment le virus qui occasionne la rage, est-il produit? Se développe-t-il spontanément dans le corps de l'animal, ou est-il toujours transmis par voie de contagion ou d'inoculation, comme à peu près la petite vérole? Telle est la question dont la solution a occupé beaucoup de médecins. On prétend communément que le virus est susceptible de se développer spontanément dans les animaux, et même dans le corps de l'homme; et c'est cette opinion qui a fait naître la division de la rage en *spontanée* et en *communiquée*. Mais il est permis d'élever quelques doutes contre cette doctrine. Il se peut en effet qu'une maladie présente beaucoup de symptômes particuliers à la rage; mais on n'est

pas encore autorisé d'en inférer que ce soit pour cela la même maladie que celle qui se communique par la morsure des animaux enragés. Combien d'affections n'y a-t-il pas qui ont entr'elles une grande analogie, mais entre lesquelles il n'existe aucune identité relativement à leur nature ? Ainsi, par exemple, il y a des ulcères extrêmement malins, qualifiés de chancreux par tous les auteurs, mais qui pour cela ne sont pas encore le véritable cancer. Une déglutition difficile est le symptôme naturel de beaucoup de maladies ; il a entre autres très-souvent lieu dans le tétanos : le spasme fixé dans les muscles du pharynx est un accident assez commun ; dans l'inflammation de cette partie les malades ont une grande aversion pour tout ce qu'on leur présente pour être avalé. Dira-t-on que dans ces différens cas les personnes sont attaquées de la rage ? JEAN HUNTER a vu une femme hystérique qui avait tous les symptômes de l'hydrophobie. D'un autre côté, il y a des pays dans lesquels la rage ne se manifeste plus, parce qu'on a eu soin de l'éviter. Dans l'île de Jamaïque, par exemple, dans laquelle il y a une plus grande quantité de chiens que dans tout autre pays du monde d'une égale étendue, on ne peut pas se souvenir d'avoir vu, dans l'espace de cinquante ans, un seul chien enragé. Mais cette île étant trop éloignée de la grande Bretagne, les chiens de ce dernier pays, embarqués sur les vaisseaux, et portant en eux le germe de la maladie, meurent dans la traversée, et font de cette manière une espèce de quarantaine ; et s'il arrive que la maladie s'y soit néanmoins déclarée, on a toujours trouvé qu'elle avoit été apportée d'un pays moins distant, comme de l'Amérique septentrionale. Si maintenant la rage est susceptible de se développer spontanément, pourquoi les chiens de la Jamaïque ne la contractent-ils pas ?

Enfin la rage a quelque chose de commun avec la maladie vénérienne, la petite vérole, etc., en ce que, comme ces dernières, elle paraît avoir été inconnue aux anciens. HIPPOCRATE ni aucun de ses contemporains n'en font mention : cependant cette maladie est si terrible, elle laisse une impression si profonde dans l'ame du spectateur, qu'elle n'aurait pas dû échapper à l'observation, non-seulement des médecins, mais aussi des historiens de tous les temps. On prétend à la vérité qu'HOMÈRE

l'avait connue, parce qu'en parlant des chiens il ajoute une épithète qui exprime la passion ou la colère de ces animaux. Mais qui ne voit pas combien peu cet indice est suffisant pour en tirer une conclusion? ARISTOTE est le premier qui parle de la rage. Il rapporte que tous les animaux sont susceptibles de contracter cette maladie lorsqu'ils ont été mordus par un autre qui l'avait déjà lui-même ; il ajoute aussi qu'elle est constamment mortelle : mais il dit positivement que l'homme seul en est exempt ; que non-seulement il ne la contracte pas, mais qu'il n'en meurt pas lorsqu'il a été mordu. Si maintenant on veut peser d'un côté le silence absolu gardé par HIPPOCRATE et par tous les écrivains qui vivaient de son temps, et qu'on veuille réfléchir, d'un autre côté, sur la connaissance imparfaite qu'ARISTOTE avait de cette maladie, il est permis d'en conclure que sa première apparition ne remonte pas au-delà de deux mille cent ans.

Les sections cadavériques des personnes mortes à la suite de la rage, ne jettent pas le moindre jour sur la nature de cette maladie. J'ai comparé ensemble un grand nombre d'observations recueillies par les auteurs, et je puis dire qu'elles sont absolument contradictoires. Suivant TAUVRY, MEAD et SAUVAGES, le pharynx, l'œsophage, l'estomac, et même les intestins, présentent des traces d'inflammation et de gangrène plus ou moins prononcées. D'un autre côté, ROLFINCK a observé que dans plusieurs cadavres d'hydrophobes on n'avait aperçu aucun signe d'inflammation à la gorge, quoique tous les malades se fussent plaints de douleurs très-cruelles à cette partie ; qu'il en était de même pour les autres viscères, qui étaient seulement dans un état de dessiccation. Dans d'autres sections cadavériques on a trouvé des particularités qui certainement n'étaient dans aucun rapport avec la maladie : tels que des vers dans les intestins (*Journal de médecine*, t. VI, Février 1757, pag. 138) ; le cerveau, la moëlle de l'épine, le péricarde, les poumons desséchés, et ces derniers adhérens à la plèvre (LIEUTAUD, *Historia anatomica*) ; la dure-mère collée à la superficie du crâne (*Journal de médecine*, t. IV, Avril 1756, pag. 270), etc. etc.

Dans le traitement d'une plaie faite par un animal enragé, deux cas se présentent au médecin appelé pour la guérir : 1.° ou la rage n'est pas

encore déclarée ; 2.^o ou elle existe déjà avec tous ses symptômes. Dans le premier cas, il faut tout employer pour la prévenir ; dans le second, il faut tâcher de la combattre et la vaincre, s'il est possible : je dis, s'il est possible ; car l'expérience a prouvé jusqu'à présent que les hydrophobies sont presque toujours mortelles.

Mais, avant que d'employer les moyens propres à prévenir la rage, il faut préalablement s'assurer si l'animal qui a mordu était effectivement enragé ; sans cela on jetterait la terreur et l'épouvante dans l'âme du malade, et on le soumettrait inutilement à un traitement très-rigoureux.

Si c'est un chien qui est attaqué de la rage, on trouve qu'il porte la queue entre ses jambes, qu'il a les yeux à demi ouverts, qu'il ne mange et ne boit plus, qu'il méconnaît son maître, qu'il fait fuir tous les autres chiens, enfin qu'il mord les hommes et les animaux qu'il rencontre. Si, après cela, un de ceux qui ont été mordus contracte la maladie, il n'y a plus de doute que le chien n'ait été enragé. Dans le cas où ce dernier soit mort avant qu'on ait pu se convaincre de l'existence de la rage, on recommande de prendre un morceau de sa chair, de l'humecter avec sa salive, et de le présenter à d'autres chiens. Si ceux-ci le répugnent et le rejettent, on doit pouvoir en inférer avec certitude que l'animal était réellement enragé.

Comme il est très-probable que le virus s'arrête pendant quelque temps dans la plaie, l'indication principale consiste à exciter une suppuration abondante à cette dernière, et à l'entretenir aussi long-temps qu'il sera possible. Une foule d'exemples ont prouvé qu'en suivant cette indication on a guéri beaucoup de personnes, et que la rage a été heureusement prévenue.

Pour remplir l'indication dont nous parlons, il faut d'abord scarifier la plaie, et favoriser l'hémorragie par l'application des ventouses. Si néanmoins l'hémorragie cesse trop tôt, ou si elle n'est pas assez abondante, il faut répéter les scarifications. Après cela on saupoudrera la plaie avec la poudre de cantharides ; par ce moyen on excitera une forte inflammation, laquelle sera suivie par une suppuration abondante. Enfin, on convertira la plaie en un véritable cautère, qu'on tiendra ouvert pendant très-long-temps.

On obtiendra les mêmes effets de l'emploi du fer rouge. Celui-ci, étant appliqué sur la plaie, produit une escarre plus ou moins considérable, en même temps qu'il excite une violente inflammation, laquelle est ordinairement suivie d'une abondante suppuration. On se servira également des cautères potentiels. MM. ÉNAUX et CHAUSSIER recommandent l'usage de l'alcali fixe caustique ; suivant eux il faut saupoudrer la plaie avec la pierre à cautère pulvérisée. Au défaut de ce remède, ils conseillent l'emploi du beurre d'antimoine. Voilà en quoi consiste le traitement local.

On a recommandé aussi l'emploi des médicamens internes comme très-propres à prévenir la rage. On vante particulièrement les cantharides, le musc, le scarabée de Mai, le mercure, la belladonne, le camphre, l'alcali volatil, etc. ; mais il y a lieu de douter de la vertu antihydrophobique qu'on attribue à ces remèdes. En effet, l'expérience atteste que très-souvent ils ont été inutilement employés, et que, dans les cas où leur usage a été couronné de succès, on les avait administrés en même temps qu'on suivait un traitement local, en sorte qu'on est dans l'incertitude de savoir laquelle des deux méthodes a eu le plus de part à la guérison. Si des médicamens internes peuvent réellement contribuer à la cure, ce sont probablement ceux qui, par une vertu antispasmodique et diaphorétique, rendent le virus plus mobile et plus facile à être expulsé ; et sous ce rapport il paraît que, parmi les médicamens proposés, le camphre, le musc, l'alcali volatil et la belladonne méritent la préférence.

Lorsque la rage est déjà confirmée, il y a peu d'espoir de guérison. Cependant, comme tous les symptômes de cette maladie paraissent être nerveux, et dépendre d'une violente irritation exercée sur le système sensible, les moyens qu'on pourrait encore employer devraient être pris dans la classe des antispasmodiques et des anodins. L'opium, donné dans de très-fortes doses et comme on l'administre dans le tétanos, serait le seul remède sur la vertu duquel on pourrait fonder quelque espoir. En même temps il ne serait pas inutile de modérer et d'affaiblir, par des embrocations d'huiles grasses, la grande activité du venin qui séjournerait encore dans la plaie.

F I N.